



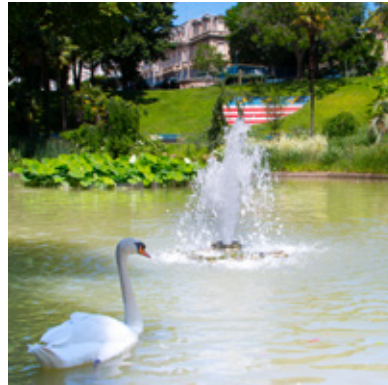
DOSSIER DE CONCERTATION PROJET DE PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL DE LA GARE DE BÉZIERS

CONCERTATION PUBLIQUE DU 5 AVRIL AU 12 MAI 2022





Un train à quai en gare de Béziers - février 2022



Page 4

UNE CONCERTATION, POUR QUI ET POURQUOI ?

EN PRATIQUE

- S'informer
- Se rencontrer
- Contribuer

Pages 5 - 7

UN PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL À BÉZIERS, POUR QUOI FAIRE ?

Définition 5

Un aménagement qui participe au développement des transports collectifs 5

Un projet qui s'inscrit dans le projet urbain biterrois et les perspectives de développement économique du territoire 5

Les objectifs du nouveau Pôle d'Échanges Multimodal 6

LE PROJET EN UN COUP D'ŒIL 6

Le projet en chiffres 7

Pages 8 - 11

LE NOUVEAU SCHÉMA DE CIRCULATION..... 8

Les apports du projet 8

ÉVOLUTION

DU TRAFIC GLOBAL 10

Données d'entrée et hypothèses prises en compte dans l'analyse de l'évolution du trafic global projeté en 2035 autour du futur PEM 10

Les effets du projet sur la circulation routière 11

Pages 12 - 17

ZOOM SUR LES AMÉNAGEMENTS SOUMIS À LA CONCERTATION..... 12

Aménagement d'une gare routière, d'une dépose-minute et rénovation du parvis devant la gare..... 12

Aménagement d'un parvis et d'un parking de stationnement sur la rive sud de la gare 14

Rénovation du bâtiment voyageurs et mise en accessibilité du Pôle d'Échanges Multimodal pour les Personnes à Mobilité Réduite..... 15

Aménagements de voiries 16

Accessibilité à la gare via une passerelle 17

Page 18

LES ÉTUDES RÉALISÉES

LES DATES CLÉS DU PROJET

FINANCEMENT

Page 20

DONNEZ VOTRE AVIS DÈS MAINTENANT



UNE CONCERTATION, POUR QUI ET POURQUOI ?

Une concertation publique relative à un aménagement, a pour objet d'associer le grand public à l'élaboration du projet afin, le cas échéant, d'en adapter le contenu, d'en améliorer la qualité, d'en favoriser la compréhension et l'appropriation par les personnes concernées.

La démarche s'inscrit dans un cadre légal réglementaire (article L103-2 du code de l'urbanisme), et consiste à informer les habitants, recueillir leurs points de vue et répondre à leurs questions sur le projet et les conditions de sa réalisation. Le projet d'aménagement d'un Pôle d'Échanges Multimodal autour de la gare de Béziers est soumis à la procédure de la concertation publique du 5 avril au 12 mai 2022.

Multipartenarial, ce projet est piloté par :

- L'agglomération Béziers Méditerranée : maîtrise d'ouvrage de la création de la dépose-minute et de la gare routière, des aménagements de voiries et de la construction de la passerelle au dessus des voies ferroviaires.
- SNCF Gares et connexions : maîtrise d'ouvrage de la mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, des aménagements intérieurs de la gare, de la création du parking de la gare et des parvis.
- La Région Occitanie, autorité organisatrice des transports ferroviaire et cofinanceur du projet.

EN PRATIQUE

Du 5 avril au 12 mai 2022, un dispositif complet d'information et de participation est mis à disposition de tous.

S'INFORMER

- Dossier papier présentant le projet, disponible en mairie de Béziers (service urbanisme), à la gare et au siège de l'agglomération Béziers Méditerranée.
- Site internet www.beziers-pem.fr, avec tous les documents et les modalités de participation à la concertation.

SE RENCONTRER

- Réunion publique, conduite par les partenaires du projet, organisée le jeudi 14 avril 2022 à 18h au Palais des Congrès de Béziers (29 avenue Saint-Saëns), pour prendre connaissance du projet et poser "en direct" des questions.

- Rencontres programmées avec les acteurs locaux pour échanger sur les interfaces et l'intégration du projet dans la ville.

CONTRIBUER

Déposez vos avis, questions ou suggestions sur le projet :

- Via le site Internet dédié : www.beziers-pem.fr
- Sur des registres disponibles en mairie de Béziers (service urbanisme), à la gare et au siège de l'agglomération Béziers Méditerranée.

Les enseignements de la concertation feront l'objet d'un bilan. Celui sera rendu public et permettra d'affiner le contenu du projet.



UN PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL À BÉZIERS, POUR QUOI FAIRE ?

DÉFINITION

Un Pôle d'Échanges Multimodal est un lieu d'échanges où se connectent différents modes de transports : trains, voitures, transports en commun, circulations douces...

Il permet de faciliter les correspondances, tant pour les liaisons de proximité que pour les déplacements nationaux voire internationaux, tout en offrant des services adaptés aux besoins de tous les usagers.

Un Pôle d'Échanges Multimodal assure aussi souvent une fonction urbaine importante faisant office de jonction entre les quartiers. C'est un vecteur majeur de lien économique et social.

UN AMÉNAGEMENT QUI PARTICIPE AU DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS COLLECTIFS

- **Le report des déplacements vers le ferroviaire (+ 15% de fréquentation des trains liO entre 2013 et 2017 sur Béziers)** grâce à une politique régionale favorisant la diminution du "tout voiture", **nécessite d'optimiser les services et les structures existants.**
- **Avec plus de 1,4 million de visiteurs par an**, la gare de Béziers est aujourd'hui la 5^e gare de la région Occitanie en termes de fréquentation. Elle connecte un bassin de vie de 300 000 habitants aux villes moyennes et métropoles régionales. **Il s'agit d'une gare d'intérêt national qui doit s'adapter aux évolutions de services aux usagers.**
- Le projet de Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan, aura pour impact une **amélioration ainsi qu'une densification de la desserte de la gare de**

Béziers et une augmentation de sa fréquentation (2,8 millions de voyageurs à l'horizon 2035).

Cela aura un impact significatif sur le territoire biterrois en terme de développement économique, touristique, de désenclavement et de rééquilibrage territorial. La gare de Béziers sera rénovée, mieux desservie, plus agréable.

UN PROJET QUI S'INSCRIT DANS LE PROJET URBAIN BITERROIS ET LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

Béziers constitue aujourd'hui un pôle économique et industriel important de l'arc méditerranéen.

Situé au centre de la Région Occitanie, 2^e ville de l'Hérault, **sa population devrait atteindre 85 000 habitants en 2030.** Pour préparer l'avenir, **le territoire est engagé au travers de son projet urbain dans une action de rénovation des quartiers, de meilleure connexion avec le centre ville, de lutte contre la congestion automobile et d'embellissement du cadre de vie.** Il encourage également le développement de projets économiques et touristiques ambitieux (projets Innovation hydrogène vert GENVIA, parc d'attractions Ubisoft / Studios Occitanie Méditerranée...).

L'aménagement d'un Pôle d'Échanges Multimodal comme porte d'entrée de la ville, s'inscrit dans cette dynamique. Il participe notamment au projet en cours de reconexion et requalification du quartier du Quai Port-Neuf.



LES OBJECTIFS DU NOUVEAU PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL

PLUS D'ACCESSIBILITÉ ET D'OFFRES DE TRANSPORTS EN COMMUN

- **Connecter gare ferroviaire**, nouvelle gare routière et futur transport en commun en site propre (TCSP) pour **améliorer l'intermodalité** des actifs, touristes, personnes à mobilité réduite et de tous les biterrois.
- Adapter et **densifier l'offre de services** aux voyageurs.
- **Optimiser la localisation et le fonctionnement des services SNCF** dans le bâtiment tout en développant l'implantation de commerces dans la gare.

UNE VILLE MIEUX INTERCONNECTÉE ET UNE QUALITÉ DE VIE AMÉLIORÉE

- Répondre aux enjeux de **renouvellement urbain** et d'amélioration de **l'interconnexion** nord/sud et est/ouest autour de l'actuelle gare SNCF.
- Permettre une **continuité de parcours** entre le centre-ville, l'Allée Paul Riquet, le Plateau des Poètes, la Gare et le quartier du Quai Port Neuf.
- **Décongestionner** les axes routiers autour de la gare.
- Donner **plus de place aux piétons** avec des espaces confortables, "revégétalisés" et des itinéraires lisibles.
- Créer une véritable **porte d'entrée dans la ville** pour les échanges locaux, régionaux et nationaux.

LE PROJET EN UN COUP D'ŒIL



LE PROJET EN CHIFFRES

- Un périmètre de **51 000 m²**



- **1 gare routière centralisée** avec **19 quais bus**



- **1 dépose-minute** (45 places)



- Plus de **200 arbres** et **8 600 m² d'espaces plantés** au sol

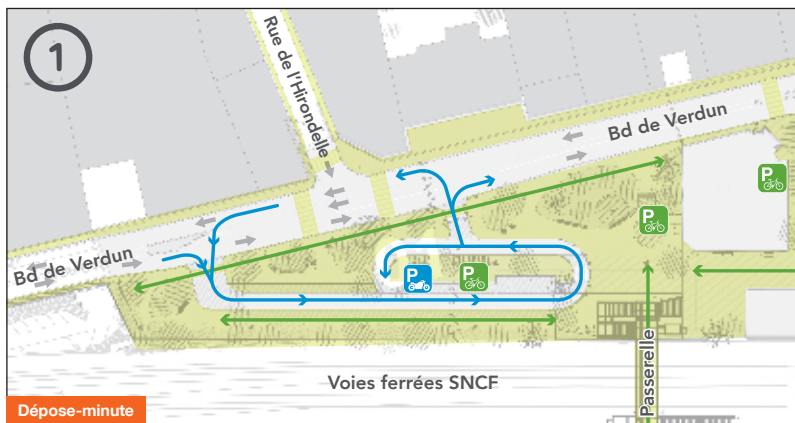
- **320 places de parking voitures** dont **7** pour les personnes à mobilité réduite, **78 places vélos** sécurisées et **30 arceaux**, **25 places sécurisées** pour les **deux roues motorisés**, des places de **covoiturage**



Le nouveau parvis nord



LE NOUVEAU SCHÉMA DE CIRCULATION



LÉGENDE

- Espace piéton
- Aménagement cyclable
- Voie dédiée aux bus
- Sens de circulation

Circulation au sein du PEM

- VL
- Bus
- Taxis, pompiers, convoyeurs
- Circulations piétonnes / cycles

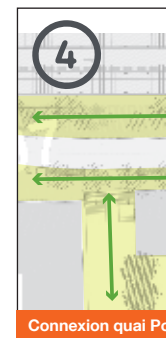
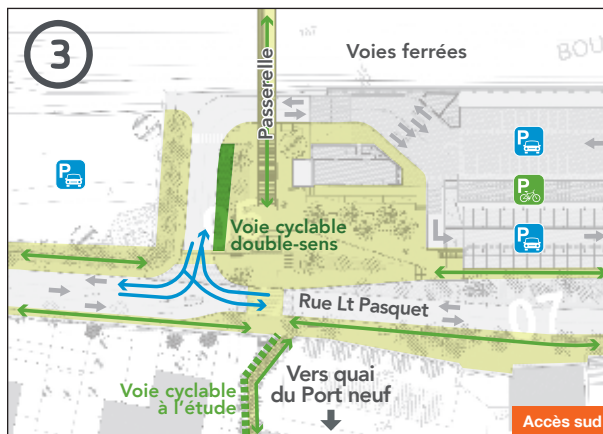
LES APPORTS DU PROJET

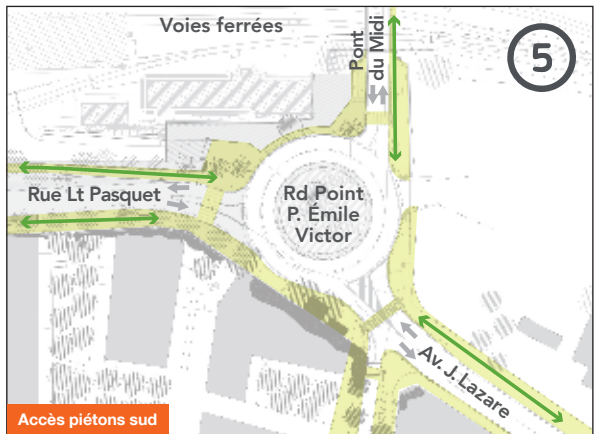
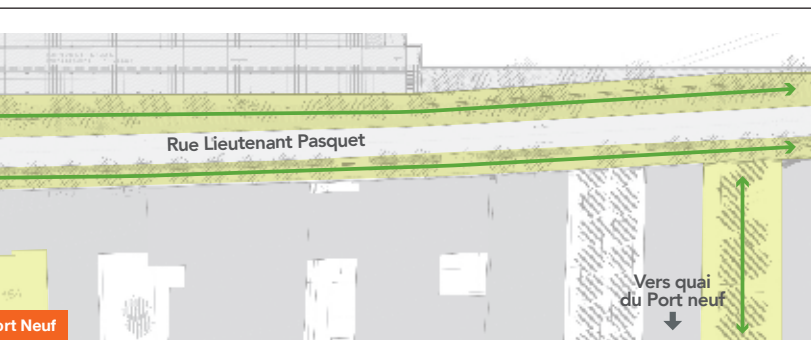
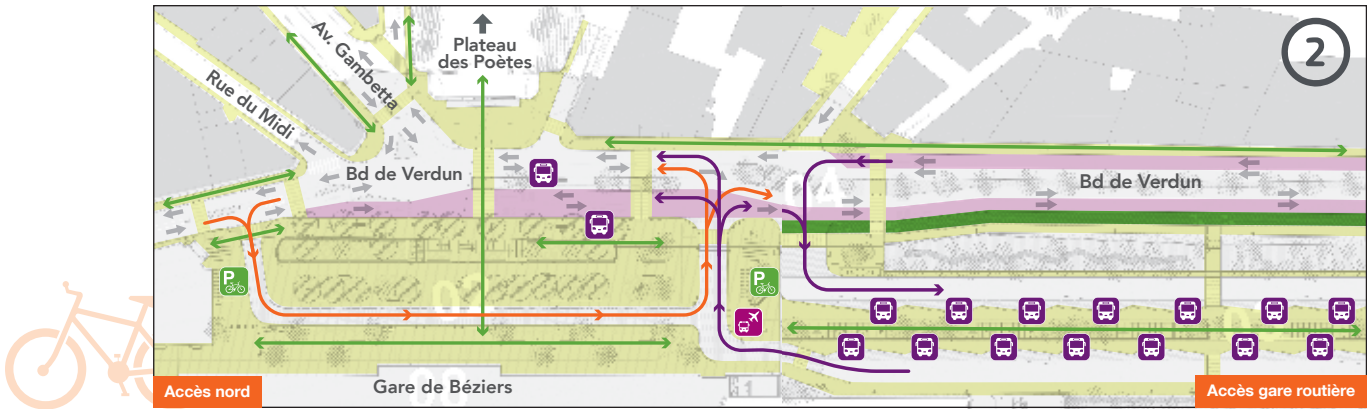
AMÉLIORATION DE L'ACCESSIBILITÉ À LA GARE FERROVIAIRE ET À LA NOUVELLE GARE ROUTIÈRE

- Amélioration des **connexions piétonnes** et des **circulations piétons et cycles**
- Amélioration de l'**accessibilité** pour les personnes à mobilité réduite
- Création de **2 parvis d'accès à la gare** (au nord et au sud)
- **Accès dédiés** à la **dépose-minute** et au **parking voyageurs**
- **Accès dédiés aux bus** en entrée et sortie de la gare routière
- **Accès temporaires facilités** sur le parvis nord pour les **taxis, véhicules de secours et livraisons**
- **Élargissement des trottoirs** sud boulevard de Verdun et rue du Lieutenant Pasquet
- Création d'un **carrefour sécurisé** rue Pasquet pour accéder à l'entrée sud du Parking

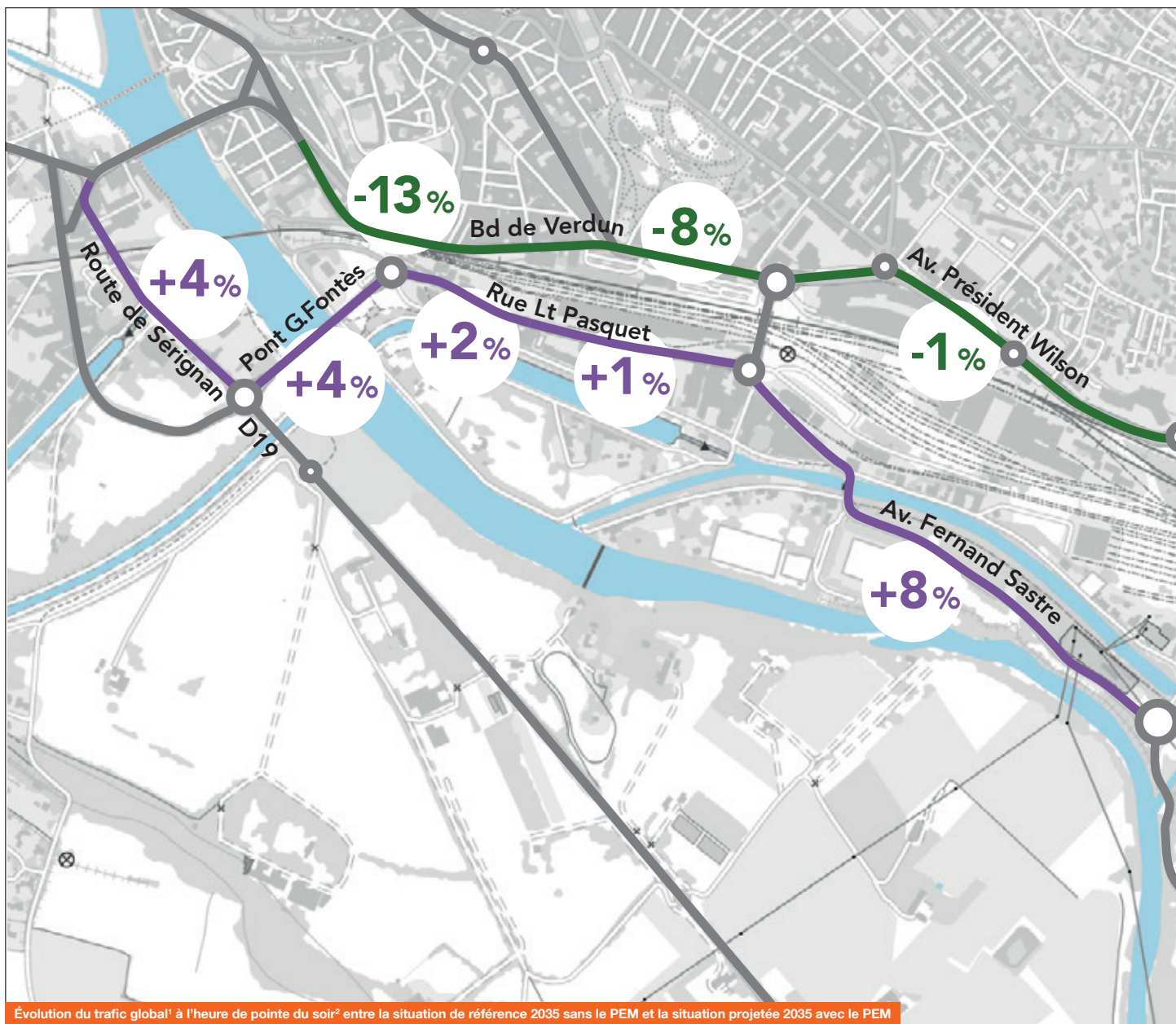
UN PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL CONNECTÉ

- Création d'une **gare routière** de 19 quais et 31 lignes : beeMob, liO, Blablacar, SNCF, Flixbus, aéroport
- Création d'une **station de transports en commun en site propre (TCSP)** devant la gare et de **voies bus** sur le boulevard de Verdun
- Création d'une **piste cyclable** boulevard de Verdun
- **Connexions** piétonnes et cyclables vers le quai du Port Neuf et les voies vertes Canal du Midi et Chemin de Halage (Véloroute Méditerranée, Eurovélo 8)





ÉVOLUTION DU TRAFIC GLOBAL

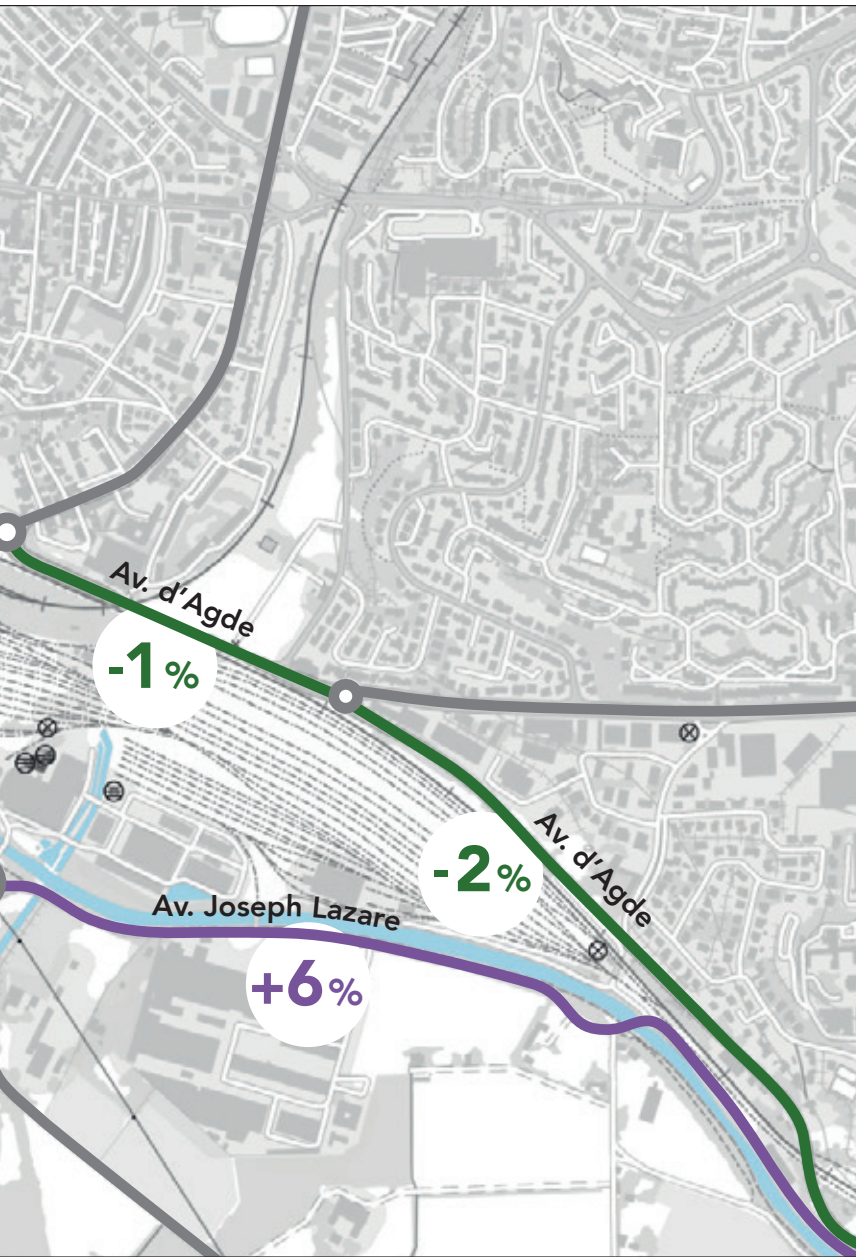


DONNÉES D'ENTRÉE ET HYPOTHÈSES PRISES EN COMPTE DANS L'ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DU TRAFIC GLOBAL PROJETÉ EN 2035 AUTOUR DU FUTUR PEM

- **Projet de ligne nouvelle Montpellier-Perpignan** : +40% de voyageurs ferroviaires en gare de Béziers
- **Projet de transports en commun en site propre (TCSP)** : -10% d'accès à la gare de Béziers en voiture
- **Projets de développement urbain** : +10% de déplacements sur le secteur
- Création d'une **gare routière** au nord du futur PEM
- Déplacement du **parking** au sud du PEM
- **Nouveau plan de circulation** autour du PEM




¹ Le trafic global comprend le trafic lié au PEM et le trafic autre environnant le PEM

² Heure de pointe du soir : entre 17h et 20h



LES EFFETS DU PROJET SUR LA CIRCULATION ROUTIÈRE





SITUATION ACTUELLE

-  • **95%** des véhicules passagers³ accèdent et quittent le PEM par le Nord
-  • **60%** des véhicules conducteurs⁴ accèdent et quittent le PEM par le Nord
-  • Trafic lié à la gare représentant entre **5** et **35%** du trafic total, selon les tronçons.

³ Véhicule déposant un passager

⁴ Véhicule dont le conducteur prend le train et qui doit stationner sur le site de la gare

SITUATION PROJETÉE

-  • **67%** des véhicules passagers³ accèdent et quittent le PEM par le Nord
-  • **87%** des véhicules conducteurs⁴ accèdent et quittent le PEM par le Sud
-  • Priorité donnée au BHNS => report de trafic routier le long du tracé
-  • Augmentation de trafic au Sud des voies et décharge de trafic au Nord des voies **+/-1% à 15%**

ZOOM SUR LES AMÉNAGEMENTS SOUMIS À LA CONCERTATION

AMÉNAGEMENT D'UNE GARE ROUTIÈRE, D'UNE DÉPOSE-MINUTE ET RÉNOVATION DU PARVIS DEVANT LA GARE

GARE ROUTIÈRE

Afin d'améliorer l'intermodalité, le projet de Pôle d'Échanges Multimodal prévoit la création d'une gare routière sur l'actuel site du parking.

Elle comprendra 19 quais bus, une agence commerciale de transport, un bâtiment d'exploitation et une station d'arrêt sur le boulevard de Verdun. Elle permettra un meilleur cadencement des transports

en commun et sera végétalisée pour une meilleure intégration urbaine.

À l'extrémité est de la gare routière, le projet prévoit le maintien d'un escalier d'accès au rond-point N. Armstrong afin de permettre à terme une éventuelle liaison piétonne entre la gare routière et le centre commercial Polygone.



Simulation de l'aménagement de la future gare routière et de l'avenue de Verdun

DÉPOSE-MINUTE

Le projet de Pôle d'Échanges Multimodal inclut l'aménagement d'un espace réservé à la dépose ou la récupération rapide de passagers de la gare ferroviaire et/ou de la gare routière. Sa localisation à proximité de la passerelle enjambant les voies, facilitera un accès rapide et direct aux quais.

Cet équipement permettra d'accueillir simultanément :

- 20 véhicules en stationnement court, dont deux places pour des personnes à mobilité réduite ;
- 25 véhicules en circulation sur le linéaire de dépose ;
- des vélos en stationnement sur arceaux.



Exemple d'insertion paysagère de la dépose-minute

La réalisation prévue d'une voie spécifique d'accès à la dépose-minute favorisera son utilisation dans le sens montant et descendant du boulevard de Verdun.

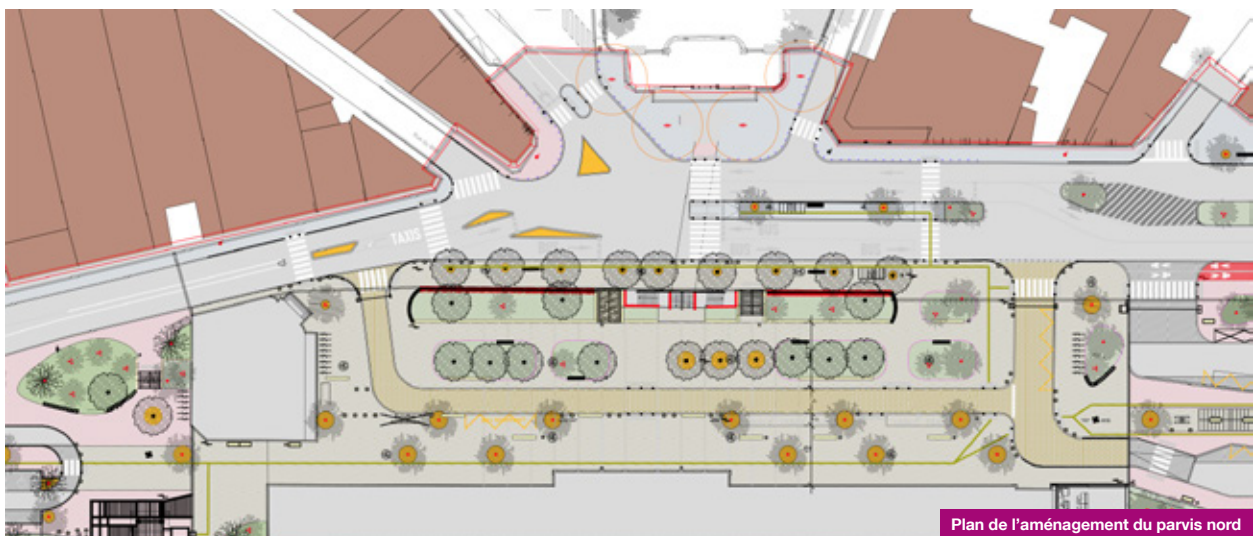
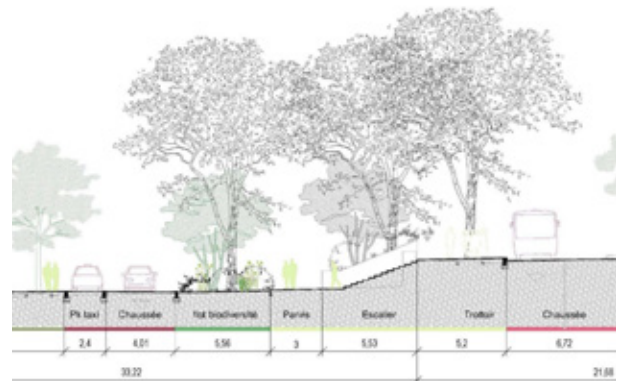
La réalisation de cette dépose-minute nécessitera la démolition d'un bâtiment, aujourd'hui inoccupé, ainsi que le déplacement de l'actuel monument aux morts, qui sera intégré dans un espace végétalisé.



RÉNOVATION DU PARVIS NORD

Le réaménagement du parvis nord doit contribuer à la finalisation du projet. Il comprendra :

- une végétalisation du site pour créer un trait d'union entre la gare et le Plateau des Poètes situé à proximité ;
- l'aménagement d'espaces réservés aux taxis, pompiers, services internes, VTC...
- le développement de voies de déambulation en mode doux (piétons, vélos) ;
- la réhabilitation des escaliers historiques et du mur de soutènement existants ;
- des espaces de stationnement vélos.



AMÉNAGEMENTS D'UN PARVIS ET D'UN PARKING DE STATIONNEMENT SUR LA RIVE SUD DE LA GARE

PARVIS SUD

Afin d'optimiser la circulation des voyageurs, de faciliter l'accès à la gare depuis le sud de la ville et de créer une continuité urbaine nord/sud, **le projet de Pôle d'Échanges Multimodal prévoit la création d'un**

parvis végétalisé sur la rive sud de la gare. L'accès à ce parvis depuis la rue du Lieutenant Pasquet se fera par un escalier monumental et/ou une rampe d'accès utilisable par les personnes à mobilité réduite.



CRÉATION D'UN PARKING

Parce que **le bâtiment de l'ancienne halle Sernam participe au paysage urbain** et possède une charpente qui peut être mise en valeur, **il est proposé de le restaurer et de le transformer en parking.**

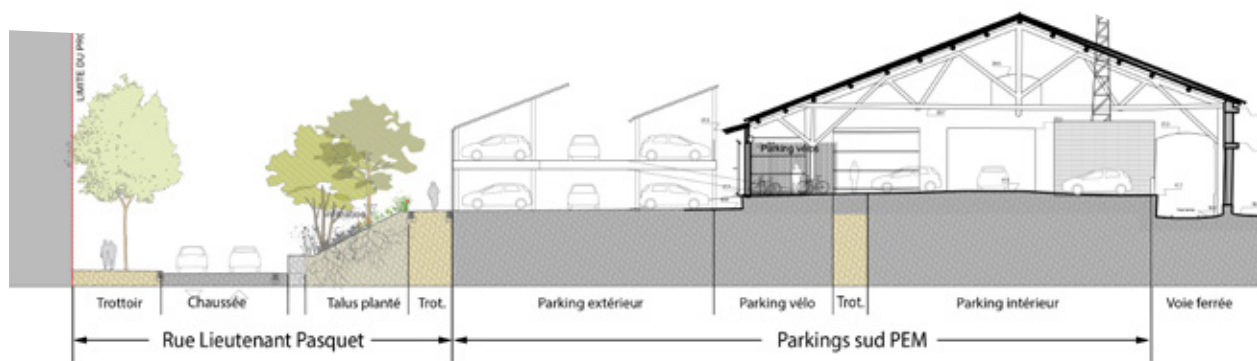
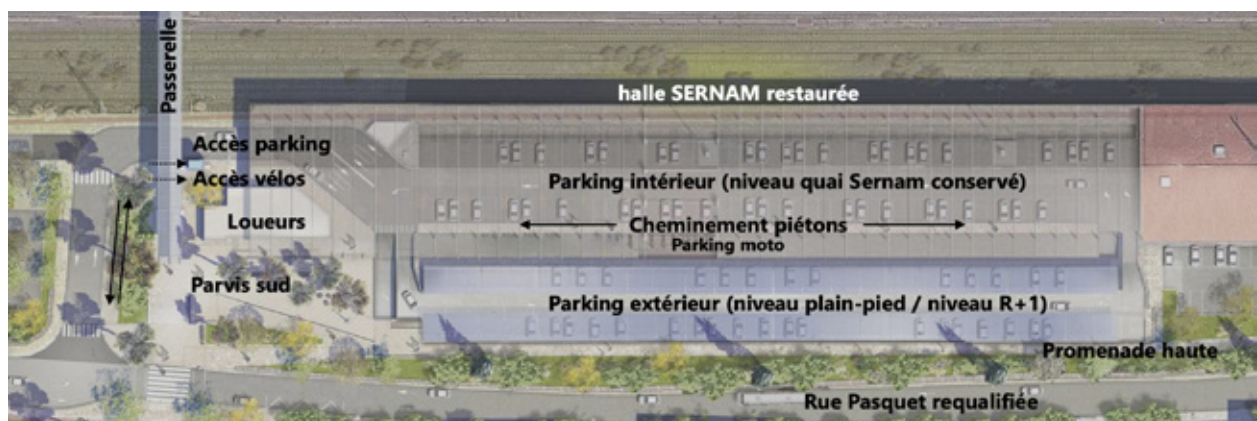
Celui-ci pourra se déployer en deux nefs, l'une à l'intérieur de la halle, l'autre à l'extérieur, couverte par un niveau de parking supplémentaire.

À terme, le site pourra ainsi accueillir le même nombre de places automobiles que l'ancien parking (320 places). Il proposera aussi :

- 7 places réservées aux PMR ;

- des places de covoiturage ;
- 16 places avec borne de recharge pour véhicule électrique ;
- 78 places sécurisées vélos ;
- 25 places sécurisées pour les deux roues motorisés.

La réalisation de l'entrée du parking à l'est du bâtiment (sous la passerelle) permettra de réserver le nouveau parvis sud à l'usage exclusif des piétons et des vélos. Ceux-ci pourront rejoindre le giratoire du Pont du midi par un cheminement sécurisé (promenade "haute").



RÉNOVATION DU BÂTIMENT VOYAGEURS ET MISE EN ACCESSIBILITÉ POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Le projet prévoit la **réhabilitation du bâtiment voyageurs et son optimisation à l'attention des usagers et du personnel SNCF** avec notamment :

- Le redéploiement et la rénovation des espaces dédiés au personnel SNCF.
- La réfection de la façade du bâtiment.

L'opération doit aussi permettre d'optimiser les prestations offertes aux voyageurs :

- Mise à disposition et entretien des bâtiments, espaces et équipements : surfaces communes de circulation, salles et quais ; mobilier de gare ; équipements destinés à la circulation des personnes (y compris les PMR).

- Services d'accueil des voyageurs et d'accès aux trains : orientation en gare et information sur les services présents, l'intermodalité et la desserte ferroviaire.
- Information des voyageurs : signalétique, annonce départs/arrivées, annonces sonores...
- Entretien, propreté et sécurité du site : optimisation de la gestion des déchets et des bâtiments, interventions techniques...
- Accompagnement au voyage : création de consignes, sanitaires publics, service objets trouvés...
- Assistance aux personnes à mobilité réduite (du départ du train à l'arrivée en gare).

AMÉNAGEMENTS DE VOIRIES

Le projet de Pôle d'Échanges Multimodal accompagne le projet de requalification du quartier du quai Port Neuf porté par la Ville et la création d'une ligne de transports en commun en site propre piloté par l'agglomération. Il répond à l'objectif transversal de ces entités, au titre de la compétence transport-mobilités, de **favoriser la décongestion automobile et de retrouver une articulation urbaine et paysagère entre la gare et le Plateau des Poètes**. Il prévoit dans ce cadre et en cohérence avec ces enjeux, une requalification des voies suivantes :

BOULEVARD DE VERDUN

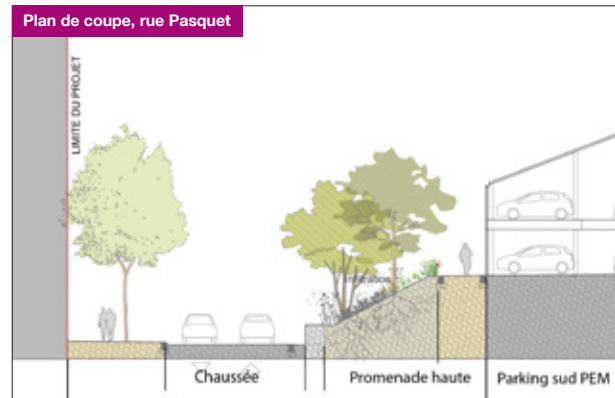
- Réaménagement partiel du boulevard et des carrefours adjacents depuis le rond-point N. Armstrong jusqu'au niveau de la dépose-minute.
- Création d'une piste cyclable à double sens du parvis de la gare au rond-point N. Armstrong.
- Création d'une voie montante et descendante dédiée aux bus (suppression en contrepartie d'une voie dédiée aux véhicules légers).
- Création d'une station de bus aménagée, parallèle au parvis.
- Élargissement des trottoirs pour améliorer les cheminements piétons.
- Végétalisation du boulevard par la plantation d'un alignement d'arbres, dans la continuité de l'allée Gambetta.
- Création d'un talus végétalisé en lieu et place de l'actuel mur de soutènement.



Boulevard de Verdun actuel

RUE DU LIEUTENANT PASQUET

- Réaménagement de la rue qui deviendra la voie d'accès au nouveau parking (élargissement de la voie, incluse dans le projet du quai Port Neuf porté par la Ville de Béziers).
- Création d'un cheminement piéton sur un talus végétalisé le long de la rue (trottoir nord) afin de créer une articulation piétonne entre le pont du Midi et le nouveau parvis de la gare. Élargissement des trottoirs sud Pasquet.



Simulation paysagère du boulevard de Verdun (après projet)



ACCESSIBILITÉ À LA GARE VIA UNE PASSERELLE

L'aménagement global du Pôle d'Échanges Multimodal de Béziers comprend la construction d'une passerelle de 90 m de long, permettant le franchissement des voies ferrées. Cet aménagement offrira différentes opportunités :

- la mise en accessibilité des quais, y compris pour les personnes à mobilité réduite ;
- la création d'une liaison urbaine majeure entre le nord et le sud de la cité ;
- un accès rapide aux voies depuis le nord et le sud de la gare.

Le programme de l'opération prévoit :

- la création d'une passerelle ville - ville avec 4 ascenseurs ;
- la mise aux normes des quais existants pour les personnes à mobilité réduite et le renouvellement de l'éclairage ;
- la réfection du passage souterrain ;
- la mise en place d'une vidéosurveillance.

Sur le plan architectural, l'harmonisation prévue avec l'ex halle de la SERNAM favorisera l'intégration urbaine de la passerelle sur le site.

L'accès nord de la passerelle permettra d'ouvrir escalier et ascenseurs vers la gare et son parvis, tout en restant accessible depuis la dépose-minute.

L'accès sud pourra être traité comme un escalier monumental, protégé par le prolongement de la toiture faisant également office de signal urbain.



Simulation de la passerelle depuis le parvis sud

LES ÉTUDES RÉALISÉES

Dans le cadre du projet d'aménagement du Pôle d'Échanges Multimodal, différentes études ont d'ores et déjà été menées.

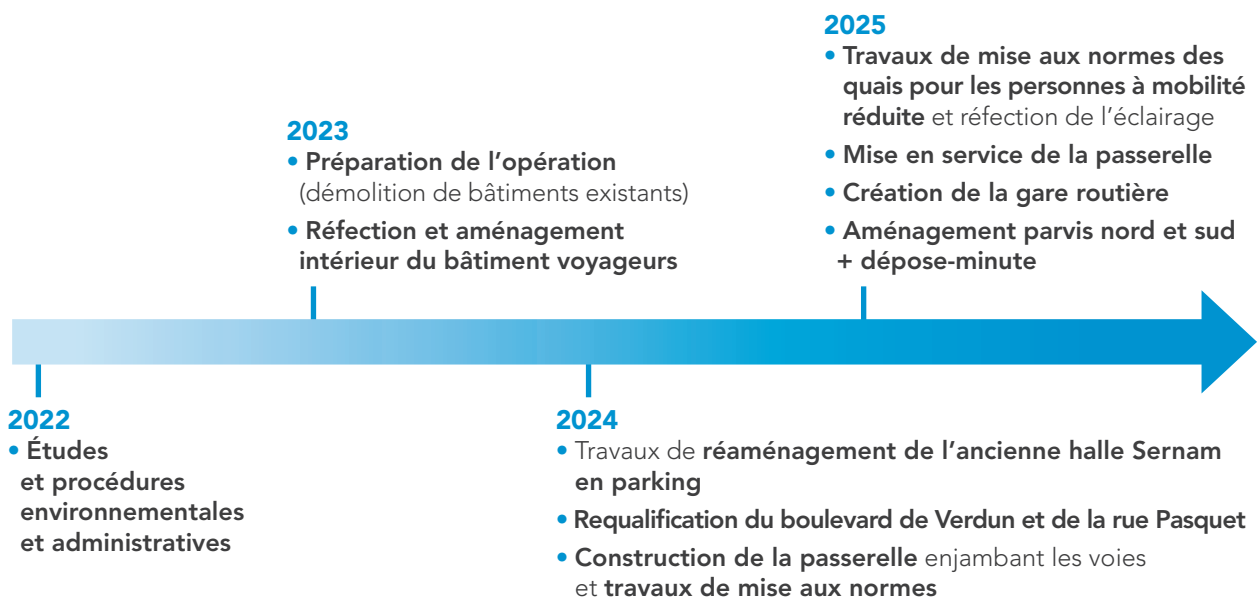
On peut citer :

- Une étude archéologique réalisée par la DRAC.
- Un état des lieux acoustique et environnemental réalisé par le Cabinet Serial Acoustique, portant sur le boulevard de Verdun et la rue Pasquet.

- Une étude de trafic pour la mise en place de la gare routière, réalisée par AREP.
- Une étude sur la gestion des eaux de ruissellement (création d'un bassin de stockage, dimensionnement en cours), réalisée par BE SERI pour la passerelle et AREP pour le PEM.

Toutes les études sont disponibles sur le site internet www.beziers-pem.fr

LES DATES CLÉS DU PROJET



FINANCEMENT

Le projet d'aménagement du Pôle d'Échanges Multimodal (PEM) de la gare de Béziers est inscrit dans un protocole d'intention signé le 7 mars 2018 par les partenaires et financeurs ci-dessous.

Son montant global estimatif s'élève à 46 millions d'euros (35 M€ pour le PEM et 11 M€ pour la passerelle).





PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL SUR LE SITE DE LA GARE DE BÉZIERS

DONNEZ VOTRE AVIS DÈS MAINTENANT !

- Sur les registres papiers disponibles en mairie de Béziers, à la gare et au siège de l'agglomération Béziers Méditerranée
- En participant à la réunion publique
- Sur notre site internet www.beziers-pem.fr



Crédits Photos : AREP - Shutterstock - DR

Réalisation : Nicaya Conseil - Juillet 2024